



Je voudrais savoir ce que je risque

Par **maria**, le **13/11/2011** à **23:12**

Bonjour, voila je me suis paces avec le pere de mes enfants,
il ai belge resident francais. Avant de se paces avec moi il resider en belgique.
ou il a contracter des dettes. esce- que je risque quelque chose. le bayeur et tous les meubles
sont a mon non.
je vous remercie pour votre reponse